

Séance du 10 avril 2012

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, mardi, le 10 avril 2012, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,
M. Yves Durand,
Mme Fleure Catafard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

2012-04-37 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. André Drouin.

2012-04-38 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec ajout d'un item.

2012-04-39 Approbation des procès-verbaux

Sur motion de M. André Drouin, appuyée par Mme Jocelyne Calvé, il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée de 12 mars dernier soit adopté tel que rédigé.

Communiqués du Conseil

Période de questions

Demande de M. Stephen Meunier

Après réflexion, le Conseil s'entend pour ne pas donner suite à cette demande.

2012-04-40 Modification au règlement de zonage (centres équestres en zone AK)

Il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le deuxième projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage pour permettre l'usage « Centre équestre » dans la zone AK soit adopté.

2012-04-41 Embauche d'un nouvel employé

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le directeur général forme un comité de sélection pour l'embauche d'un nouvel employé.

2012-04-42 Programme MADA (embauche d'un responsable de projet)

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que M. Alain Girard soit nommé responsable de projet pour l'application du programme « Municipalité Amie des Aînés ».

2012-04-43 Demande de dérogation mineure (Ferme Californie)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par Ferme Californie;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le fait d'accorder cette dérogation ne cause aucun préjudice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le Conseil municipal accorde à Ferme Californie la dérogation mineure demandée.

Demande de Culture Lanaudière et Parti à la plage

Le Conseil ne donne pas suite à ces demandes de financement.

Dépôt du rapport financier 2011

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil le rapport financier pour l'exercice 2011. Il donne les explications nécessaires et répond aux questions du Conseil et de l'assemblée.

Politique de mise aux normes des fosses septiques (mandat)

Mandat est confié au secrétaire-trésorier pour adapter la politique de mise aux normes des installations septiques élaborée par la MRC.

2012-04-44 Adhésion à l'agence régionale des forêts privées

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. André Drouin, et résolu:

- d'autoriser l'adhésion de la municipalité à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière et, conséquemment, d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2012-2013 d'un montant de 100 \$;

- de nommer M. Guy Desjarlais, maire, à titre de représentant aux Assemblées des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

2012-04-45 Acquisition d'un tracteur pour pelouses

Il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que l'inspecteur municipal soit autorisé à faire l'acquisition d'un tracteur pour l'entretien des pelouses, au coût de 7 695 \$ (taxes en sus). Le montant excédentaire à celui prévu au budget sera puisé à même le surplus libre.

Avis de motion (modification au règlement de lotissement, largeur des chemins)

M. Yves Durand donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de de Conseil il présentera ou fera présenter un amendement au règlement de lotissement afin de porter la largeur des nouveaux chemins à 15 mètres.

2012-04-46 Patrouille nautique saison 2012

Il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la municipalité de Saint-Didace accepte de participer au projet patrouille nautique proposé par Ville Saint-Gabriel et d'en partager les coûts.

2012-04-47 Route 349 (tronçon Saint-Alexis-des-Monts/Saint-Didace)

CONSIDÉRANT qu'une partie de la route 349 traverse le territoire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts sur une distance de 9,9 kilomètres et celui de la municipalité de Saint-Didace sur une distance de 14,9 kilomètres;

CONSIDÉRANT que ce tronçon a été mis sous la responsabilité des municipalités de Saint-Alexis-des-Monts et de Saint-Didace par une décision du ministère des Transports du Québec en 1993;

CONSIDÉRANT que la route 349 est une route numérotée sur l'ensemble des cartes routières produites par le ministère des Transports du Québec et qu'elle est identifiée comme telle tout le long de son tracé de Louiseville à Saint-Didace;

CONSIDÉRANT que la route 349 est sous la responsabilité du ministère des Transports pour le tronçon de Louiseville à Saint-Alexis-des-Monts, soit sur une distance de 37,8 kilomètres;

CONSIDÉRANT que la route 349 relie la partie ouest de la région de la Mauricie à la partie est de la région de Lanaudière;

CONSIDÉRANT que les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts et de Saint-Didace sont d'avis que cette route doit être considérée comme une route interrégionale;

CONSIDÉRANT que la route 349 donne accès au territoire de la réserve faunique de Mastigouche, infrastructure récréotouristique

sous la responsabilité du Gouvernement du Québec, celle-ci doit donc être considérée comme une route d'accès aux ressources;

CONSIDÉRANT qu'en provenance de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau les indicateurs de destination GPS identifient la route 349 comme route d'accès aux infrastructures touristiques régionales que sont la Pourvoirie du Lac-Blanc, l'Auberge du Lac à l'Eau-Claire, l'Hôtel Sacacomie et l'Auberge Le Baluchon, pour ne nommer que les plus importantes;

CONSIDÉRANT que les Associations touristiques régionales de la Mauricie et de Lanaudière sont à développer un circuit agrotouristique interrégional qui utilise comme principal accès la route 349. Ce circuit a une importance capitale pour le développement des produits du terroir;

CONSIDÉRANT que les deux mêmes Associations touristiques ont développé un circuit interrégional pour les amateurs de motocyclette et qu'il utilise la route 349 comme lien entre les deux régions;

CONSIDÉRANT que la route 349 joue donc un rôle important pour l'industrie touristique des deux régions concernées;

CONSIDÉRANT que l'achalandage accru sur la route 349 nécessite une amélioration significative de la chaussée pour assurer la sécurité des utilisateurs et qu'à cette fin, le ministère des Transports est le plus habilité à assurer ce rôle;

CONSIDÉRANT que de l'avis des municipalités de Saint-Alexis-des-Monts et de Saint-Didace, la route 349 doit être non pas considérée comme une route de desserte locale, mais comme un lien interrégional, et qu'à ce titre elle doit être sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu unanimement de demander au ministère des Transports du Québec de reprendre la responsabilité de l'ensemble du tracé de la route 349, car cette route n'est plus une route de desserte locale, mais bel et bien une route interrégionale.

2012-04-48 Comptes

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 122 575.07 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2012-04-49 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h00 sur motion de Mme Jocelyne Calvé.